

conforlux 2.

USAGE RÉGULIER

CONFORLUX 2 6 MARCHES - V29026

Description

- Poids : 5,6 kg
- Résistance :
Plateforme en acier zingué
Articulations par crosses monoblocs
- Stabilité :
Marches ultra larges (12 cm)
Système anti-basculement breveté "SAB"
Embouts antidérapants interchangeables
- Sécurité :
Charge maximale 150 kg (testé à 260 kg)
Sangles de sécurité

Données techniques

- Existe du 3 au 7 marches
- Hauteur de travail : 3,21 m
- Garantie 3 ans
- Montants en aluminium
- Marches en aluminium ultra larges
- Plateforme en acier zingué
- Grande tablette porte-outils multi fonctions intégrée

Conformité et documentation

- Norme NF EN131
- Gencod : 3524480290265





ESCALUX 76, rue de Concise 86500 MONTMORILLON – escalux@escalux.fr – www.escalux.fr

ECHELLES, MARCHEPIEDS, ESCABEAUX A USAGE DOMESTIQUE ET BRICOLAGE

Instructions destinées à l'utilisateur : à lire attentivement avant toute utilisation

INSTRUCTIONS COMMUNES A TOUT TYPE D'ECHELLE

- 1/ ATTENTION DANGER : L'UTILISATION D'UNE ECHELLE PRESENTE TOUJOURS UN RISQUE DE CHUTE.
- 2/ Lire attentivement les instructions avant toute utilisation, ranger et conserver soigneusement les présentes instructions.
- 3/ Examiner l'échelle après la livraison. Avant chaque utilisation, vérifier que l'échelle n'est pas endommagée et qu'elle peut être utilisée en toute sécurité. NE PAS UTILISER UNE ECHELLE ENDOMMAGEE
- 4/ CHARGE TOTALE MAXIMALE 150 KG.
- 5/ Ne pas utiliser l'échelle sur un sol inégal ou instable.
- 6/ Ne pas se pencher.
- 7/ Ne pas dresser l'échelle sur un sol souillé.
- 8/ NOMBRE MAXIMAL D'UTILISATEURS : 1
- 9/ Ne pas monter ou descendre autrement qu'en faisant face à l'échelle.
- 10/ Tenir fermement l'échelle en montant ou en descendant. Si possible, se tenir d'une main à l'échelle pendant l'exécution de la tâche, sinon prendre d'autres mesures de sécurité.
- 11/ Éviter toute tâche exerçant une charge latérale sur l'échelle, par exemple le perçage, sur le côté, de matériaux durs
- 12/ Ne pas porter de matériels lourds ou difficiles à manipuler tout en utilisant une échelle.
- 13/ Ne pas porter de chaussures inappropriées à l'utilisation de l'échelle.
- 14/ Ne pas utiliser d'échelle lorsque votre état de santé ne le permet pas. Certaines pathologies ou médicaments, l'abus d'alcool ou la consommation de drogues peuvent représenter un danger lors de l'utilisation d'une échelle.
- 15/ Ne pas se tenir trop longtemps sur une échelle sans observer de pauses régulières (la fatigue représente un risque).
- 16/ Prévenir tout endommagement de l'échelle lors des transports, par exemple en l'attachant, et s'assurer qu'elle est placée de façon appropriée pour éviter tout dommage.
- 17/ S'assurer que l'échelle est adaptée à la tâche.
- 18/ Ne pas utiliser d'échelle souillée, par exemple par de la peinture fraîche, de la boue, de l'huile ou de la neige.
- 19/ Ne pas utiliser l'échelle en extérieur lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, par exemple par grand vent.
- 20/ Avant d'utiliser une échelle dans un cadre professionnel, il doit être procédé à une analyse des risques respectant la législation du pays d'utilisation.
- 21/ En installant l'échelle, prendre en compte les risques de collision, par exemple, collision de piétons, de véhicules ou de portes. Sécuriser les portes (mais pas les issues de secours) et les fenêtres sur le chantier, dans la mesure du possible.
- 22/ Avertissement, danger électrique : Identifier tout risque électrique sur le chantier, par exemple des lignes aériennes ou autre équipement électrique exposé, et ne pas utiliser l'échelle en cas de risques électriques.
- 23/ Utiliser des échelles non-conductrices pour exécuter les travaux électriques nécessairement sous tension.
- 24/ Ne pas utiliser l'échelle comme passerelle.
- 25/ Ne pas modifier la conception de l'échelle.
- 26/ Ne pas déplacer une échelle lorsqu'une personne se tient sur celle-ci.
- 27/ En utilisation extérieure, prendre garde au vent.
- 28/ Si l'échelle est livrée avec des barres stabilisatrices et qu'il est prévu que ces barres soient fixées par l'utilisateur avant la première utilisation, cette action doit être décrite sur l'échelle et dans les instructions destinées à l'utilisateur.
- 29/ ECHELLE A USAGE DOMESTIQUE ET BRICOLAGE
- 30/ Une échelle ne doit pas être utilisée par des enfants et doit être impérativement tenue hors de leur portée

INSTRUCTIONS PARTICULIERES POUR LES ECHELLES D'APPUI

- 1/ Les échelles d'appui à échelons doivent être utilisées en respectant l'angle approprié (65° à 75°).
- 2/ Les échelles d'appui à marches doivent être utilisées avec les marches en position horizontale.
- 3/ Les échelles servant à accéder à un niveau supérieur, doivent être allongées d'au moins 1 m au-dessus du point à atteindre et doivent être sécurisées, si nécessaire.
- 4/ N'utiliser l'échelle que dans le sens indiqué.
- 5/ Ne pas appuyer l'échelle contre des surfaces inadaptées.
- 6/ L'échelle ne doit jamais être déplacée depuis sa partie supérieure.
- 7/ Ne pas se tenir sur les trois marches/échelons supérieurs d'une échelle d'appui.

INSTRUCTIONS PARTICULIERES POUR LES ECHELLES DOUBLES, MARCHEPIEDS ET ESCABEAUX

- 1/ Ne pas descendre d'une échelle double par le côté pour rejoindre une autre surface.
- 2/ Ouvrir entièrement l'échelle avant utilisation.
- 3/ N'utiliser l'échelle que si les dispositifs de sécurité contre l'écartement sont engagés.
- 4/ Les échelles doubles ne doivent pas être utilisées comme échelles d'appui, sauf si leur conception le permet.
- 5/ Ne pas se tenir sur les deux marches/échelons supérieurs d'une échelle double sans plate-forme ni barre de soutien à hauteur des mains ou /des genoux.

- 6/ Ne monter que sur les marches et les plateformes prévues à cet effet. NE JAMAIS MONTER SUR LES PORTES-OUTILS

INSTRUCTIONS PARTICULIERES POUR LES ECHELLES TRANSFORMABLES

- 1/ Ne pas monter au-dessus des quatre marches ou échelons supérieur(es) lorsque l'échelle transformable est utilisée en position d'échelle double munie d'une échelle aérienne ou en position pour escalier
- 2/ Verrouiller complètement et vérifiez les dispositifs de verrouillage.

INSTRUCTIONS PARTICULIERES POUR LES ECHELLES COULISSANTES

- 1/ Verrouiller complètement et vérifiez les dispositifs de verrouillage des échelles à coulisse à main
- 2/ Vérifier l'engagement complet du dispositif de verrouillage automatique des échelles à coulisse à corde

INSTRUCTIONS POUR L'ENTRETIEN, LA REPARATION ET LE RANGEMENT

Les réparations et l'entretien doivent être effectués par une personne compétente et conformément aux instructions du producteur. Une personne compétente possède le savoir-faire nécessaire à la réalisation des réparations ou de l'entretien, par exemple en ayant suivi une formation dispensée par le fabricant.

Pour la réparation ou le remplacement de pièces, par exemple les sabots, contacter si nécessaire le producteur ou le distributeur.

Il convient de ranger les échelles conformément aux instructions du producteur.

Il convient de ranger à l'abri des rayons directs du soleil les échelles fabriquées, totalement ou partiellement, en matériau thermoplastique, plastique thermodurcissable ou plastique renforcé.

Il convient de ranger les échelles en bois dans un endroit sec. Elles ne doivent pas être revêtues de peinture opaque ou étanche à la vapeur.

Liste des éléments à inspecter avant utilisation de l'échelle :

Les éléments suivants doivent être pris en compte dans le cadre d'une inspection régulière :

- vérifier que les montants/les plans (verticaux) ne sont pas pliés, courbés, tordus, bosselés, fissurés, corrodés ou pourris ;
- vérifier que les montants/les plans autour des points de fixations des autres composants sont en bon état ;
- vérifier qu'il ne manque pas de fixations (en général, des rivets, des vis ou des écrous) et qu'elles ne sont ni desserrées ni corrodées ;
- vérifier qu'il ne manque pas d'échelons ou de marches, qu'ils ne sont pas instables, usés de façon excessive, corrodés ou endommagés ;
- vérifier que les articulations entre les sections avant et arrière ne sont pas endommagées, desserrées ou corrodées ;
- vérifier l'horizontalité du verrouillage, vérifier qu'il ne manque pas de garde-corps ou de renforts d'angle, qu'ils ne sont pas pliés, détachés, corrodés ou endommagés ;
- vérifier qu'il ne manque pas de crochets aux échelons, qu'ils ne se détachent pas, qu'ils ne sont pas endommagés, corrodés et qu'ils s'insèrent correctement dans les échelons ;
- vérifier qu'il ne manque pas d'étriers, qu'ils ne se détachent pas, qu'ils ne sont pas endommagés, corrodés et qu'ils s'insèrent correctement dans les montants ;
- vérifier qu'il ne manque pas de sabots/d'emboîtures d'extrémité, qu'ils ne se détachent pas, qu'ils ne sont pas usés de façon excessive, corrodés ou endommagés ;
- vérifier que l'échelle, dans son intégralité, ne présente pas de trace de souillures (par exemple, salissures, boue, peinture, huile ou graisse) ;
- vérifier que les crochets de verrouillage (si l'échelle en est équipée) ne sont ni endommagés, ni corrodés et qu'ils fonctionnent correctement ;
- vérifier qu'il ne manque aucune pièce et aucune fixation à la plate-forme (si l'échelle en est équipée) et qu'elle n'est ni endommagée, ni corrodée.

SI L'UNE DES VERIFICATIONS CI-DESSUS N'EST PAS TOTALEMENT SATISFAISANTE, IL CONVIENT DE NE PAS UTILISER L'ECHELLE.

INSTRUCTIONS POUR LE RANGEMENT

Au moment de ranger une échelle (qui n'est pas utilisée), il convient que soient dûment pris en compte les aspects suivants :

- l'échelle est-elle rangée à l'écart d'endroits où son état pourrait se dégrader rapidement (par exemple, humidité, chaleur excessive ou exposition aux éléments) ?
- l'échelle est-elle rangée dans une position lui permettant de conserver sa rectitude (par exemple, accrochée par ses montants à des supports d'échelles appropriés ou posée sur une surface plane et totalement dégagée) ?
- l'échelle est-elle rangée dans un endroit où elle ne risque pas d'être endommagée par des véhicules, des objets lourds ou des contaminants ?
- l'échelle est-elle rangée dans un endroit où elle ne risque pas de faire trébucher quelqu'un ou de constituer un obstacle ?
- l'échelle est-elle rangée de façon sécurisée dans un endroit où elle peut difficilement être utilisée à des fins délictueuses ?
- Si l'échelle est placée de façon durable (par exemple, sur un échafaudage), est-elle protégée contre toute utilisation non autorisée (par exemple, par des enfants) ?